



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-120

Séance du 17 décembre 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-sept décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le onze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 26

**Ayant pris part à la
délibération :** 30

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Projet de prévention des déchets Association « Réalités Réalmontaises »

Monsieur le Président indique à l'assemblée que l'Association « Réalités Réalmontaises » a présenté un dossier de demande de subvention auprès du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides (PTAB) au titre de la 4^{ème} édition du fonds « Coup de Pousse » (dont elle est lauréate à hauteur de 2 000 €) et auprès de la Communauté de Communes pour un montant de 2 300 €.

Le projet de l'association vise à renforcer son engagement en faveur de la réduction des déchets en investissant dans l'acquisition de matériels de prévention et de tri qui en dehors de ses propres événements seraient mis à disposition d'autres associations de Centre Tarn. Son coût global s'élève 4 976 €.

L'obtention de cette subvention permettrait à l'association de s'améliorer en matière de réduction des déchets.

Pour rappel, cette association organise des événements importants (dont la Foire agricole), réputés mais aussi générateurs d'un volume de déchets conséquent (issus de la consommation nomade). En 2023, elle a, grâce à l'implication de certains de ses bénévoles, et sur les conseils du service de gestion des déchets de la Communauté de Communes mis en place des actions favorables à la prévention des déchets. Ces dernières ont permis un tri de meilleure qualité, une réduction des déchets ménagers résiduels et des déchets recyclables.

Ce projet s'inscrivant pleinement dans les engagements de la Communauté de Communes, il est proposé à l'assemblée de le soutenir à la hauteur sollicitée.

Pour mémoire, le Conseil Communautaire a adopté le 16 mars 2022 (délibération n° 2022-031) le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021-2026 et décidé d'engager les moyens humains et financiers nécessaires pour la mise en place de ce programme d'actions et a lancé, le 19 décembre 2023 (délibération n° 2023-127), l'opération d'optimisation de son service de prévention et de collecte des déchets ménagers qui se traduit aujourd'hui par le soutien financier de partenaires mais aussi un engagement auprès de la Région Occitanie à augmenter, chaque année de la durée du projet, le budget dédié à la prévention à 1 €/hab/an.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide d'attribuer à l'Association « Réalités Réalmontaises » une subvention d'un montant de 2 300 € pour son projet de prévention des déchets.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

